



N°10 – juin 2003

# Lettre d'information technique du Centre de stockage de la Manche

## ✓ **Installation d'un séparateur à hydrocarbure...**

Dans le cadre de l'application de l'arrêté d'autorisation de rejet des eaux, le Centre de stockage de la Manche doit mettre en place des dispositions destinées à empêcher une éventuelle pollution des eaux, notamment par des hydrocarbures. Or les risques de pollution des eaux pluviales sur le Centre, par des hydrocarbures en provenance de véhicules stationnés sur le parking du bâtiment d'accueil du public, sont à prendre en compte. L'Andra vient donc d'installer un séparateur à hydrocarbure au niveau de ce bâtiment, dont le rôle est de retenir les éventuelles traces d'hydrocarbure. La mise en place de cet équipement s'est déroulée du 12 au 15 mai 2003.

## ✓ **... et interdiction de stationner la nuit sur l'INB**

Pour réduire au maximum le risque de pollution de l'eau pluviale par des hydrocarbures, le stationnement des véhicules sur l'Installation nucléaire de base, près du bâtiment des bassins et près de la couverture, est interdit en dehors des heures ouvrées. Une signalétique routière a été installée à cet effet, précisant les horaires de l'interdiction. Des bacs à sable ont également été placés à proximité de tous les lieux de stationnement pour utilisation en cas d'incident.

## ✓ **Chaulage de la couverture végétale**

Depuis novembre 2001, la couverture du Centre reçoit un traitement à la chaux, tranche après tranche. Cette opération est nécessaire, car la terre végétale s'appauvrit et s'acidifie, favorisant ainsi le développement de mousses au détriment de l'herbe. Or l'herbe joue un rôle protecteur. Elle empêche le ravinement de la couverture par la pluie et elle favorise également, avec le vent et le soleil, l'évapotranspiration. Sur 100 litres d'eau tombant sur le Centre, 50 environ repartent ainsi dans l'atmosphère. Limiter les quantités d'eau s'infiltrant jusqu'à la membrane bitumineuse passe donc par un entretien programmé et conséquent de la couverture végétale.

Contact : Grégory DEGENNE  
Tél. : 02 33 01 69 02 – Portable : 06 83 69 46 39 – Fax. : 02 33 01 69 07  
e-mail : [Degenne@andra.fr](mailto:Degenne@andra.fr)